



# VOTRE MACHINE **100% REMBOURSÉE** EN DOSETTES NEO\*



## **Principe de l'offre :**

Du 01 mai 2026 au 31 juillet 2026 inclus, pour l'achat d'une (1) machine neuve (hors machine d'occasion) NEO par NESCAFÉ® Dolce Gusto® de la marque KRUPS parmi les références suivantes : KP850810, KP850110, KP830110, KP830810, YY5499FD, YY5496FD, YY5733FD ; YY5242FD ; recevez un remboursement différé (pouvant aller jusqu'à 130€) du prix de la machine achetée sous forme de bons de réduction immédiats à valoir sur vos achats futurs de dosettes Nescafé Dolce Gusto® NEO dans les points de vente physiques participants à l'opération (sites internet inclus, hors Marketplace et hors [www.dolce-gusto.fr](http://www.dolce-gusto.fr)).

Chaque bon de réduction d'une valeur de 5€ TTC sera valable pour l'achat de 4 boîtes de dosettes Nescafé Dolce Gusto® NEO (toute gamme) lors du passage en caisse dans les points de vente physiques et site internet\* participants à l'opération (hors marketplace et [www.dolce-gusto.fr](http://www.dolce-gusto.fr)). \* les drives des points de vente physiques sont éligibles à l'offre

Le nombre de bons de réduction attribués dépendra du montant d'achat de la machine à rembourser. Par exemple, si vous achetez une machine Nescafé Dolce Gusto® NEO au prix de 69,99€ TTC, vous recevrez 14 bons de réduction d'une valeur de 5€ TTC chacun, soit un total de 70€ TTC.

Offre valable dans tous les points de vente physiques et site internet\* participants à l'opération (hors marketplace et [www.dolce-gusto.fr](http://www.dolce-gusto.fr)), en France métropolitaine (Corse comprise), proposant ces produits à la vente (hors marketplace et [www.dolce-gusto.fr](http://www.dolce-gusto.fr)), dans la limite de 3 000 participations.

### **Participation à l'opération :**

- 1. Achetez** une machine Nescafé Dolce Gusto® NEO dans un point de vente physique et site internet (hors marketplace et [www.dolce-gusto.fr](http://www.dolce-gusto.fr)) participant à l'opération entre le **1<sup>er</sup> mai 2026 et le 31 juillet 2026 inclus**.
- 2. RENDEZ-VOUS** sur le site [www.offresdolcegusto.fr](http://www.offresdolcegusto.fr) au plus tard le **15 aout 2026 inclus**.
- 3. REMPLISSEZ** intégralement le formulaire de participation en ligne.
- 4. TELECHARGEZ** vos preuves d'achat suivantes :
  - Le ticket de caisse ou la facture datée entre le 1<sup>er</sup> mai 2026 et le 31 juillet 2026, en entourant impérativement : **l'enseigne, la date d'achat, le libellé et le prix de la machine NEO Dolce Gusto** (Si les éléments ne sont pas clairement entourés, la participation sera traitée invalide).
  - La photo lisible de l'emballage de la machine avec l'étiquette argentée sur laquelle figure le numéro de série** de la machine sous forme d'un code-barres composé d'un ensemble de chiffres et de lettres.
  - La photo du code-barres de la machine** composé de 13 chiffres et commençant par 3045XXXXXXXXX ou 3700XXXXXXXXXX
  - La photo lisible de l'étiquette se trouvant sous le socle de votre machine NEO sous le QR Code** sur laquelle figurent les mêmes informations (numéro de série sous forme d'un ensemble de chiffres et de lettres). Les numéros de série doivent être identiques à ceux présents sur l'étiquette argentée de l'emballage.
- 5. VALIDEZ** votre dossier de participation en cliquant sur le bouton « Valider ».

Si votre participation est conforme aux présentes modalités, vous en serez averti par **e-mail**, à l'adresse que vous avez communiquée lors de votre inscription.

Vous recevrez alors, par voie postale, dans un délai de 4 semaines suivant la réception de votre demande conforme, votre remboursement sous forme de bon de réduction à valoir sur les dosettes de café Nescafé Dolce Gusto® NEO. Ces bons de réduction seront valables jusqu'au 31 décembre 2027 inclus.

Opération ouverte à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine (Corse comprise) et cumulable avec d'autres promotions ou remises sur les machines NEO par NESCAFÉ® Dolce Gusto®.

Offre limitée à un (1) remboursement par machine NESCAFÉ® Dolce Gusto® NEO, et à deux (2) demandes de remboursement au total par bénéficiaire (identifié par le même nom, même prénom, même adresse postale, soit un maximum de deux machines pouvant être remboursées par personne.

Les frais de participation restent à la charge du participant.

## **Conditions de l'opération :**

En cas de non-conformité de votre participation aux présentes modalités, vous en serez informé par e-mail. Aucun remboursement ne pourra être effectué tant que les conditions requises ne seront pas intégralement remplies.

Toute inscription, incomplète, frauduleuse et/ou non conforme au présent règlement ne pourra être prise en compte. Dans ce cas, vous ne pourrez prétendre aux bons de réduction.

La société Nestlé France se réserve la possibilité de procéder à toutes vérifications nécessaires pour s'assurer de la conformité du dossier (notamment concernant les pièces fournies, l'identité et le domicile du bénéficiaire). A cet égard, il est rappelé aux personnes souhaitant profiter de cette offre l'importance de conserver les originaux de leur ticket de caisse ou de leur facture. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée et de façon générale non strictement conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle et ne sera pas prise en compte.

Vous êtes tenus de conserver votre preuve d'achat originale jusqu'à la fin de la Campagne qui vous sera réclamée pour toute réclamation ou en cas de de suspicion de fraude.

Les frais de participation à l'offre quels qu'ils soient (frais de connexion internet...) ne sont pas remboursés par la Société Organisatrice.

Pour toutes demandes complémentaires, vous pouvez nous contacter par notre formulaire de contact à l'adresse suivante <https://conso.highco-data.fr/32261>, dans un délai de 60 jours suivant la fin de l'Opération.

Le numéro de l'Opération vous sera demandé lors de toute communication (numéro d'opération n° **32261**).

Les questions et/ou remarques introduites en dehors du délai, ne seront pas traitées.

Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du **15 octobre 2026**.

## **Protection des données personnelles :**

Vos données personnelles sont destinées à Nestlé France. Elles sont nécessaires à la prise en compte de votre participation et ne seront pas utilisées à d'autres fins, sauf accord de votre part. Elles seront conservées pendant la durée nécessaire à la gestion de l'opération, soit douze (12) mois après la fin de cette dernière. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter la « Politique Nestlé sur la Protection des Données Personnelles » sur <https://www.dolce-gusto.fr/donnees-personnelles>.

Conformément à la réglementation, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations les concernant qu'ils peuvent exercer en écrivant au Service Consommateur Nestlé : Nestlé France 34-40 rue Gynemer 92130 Issy-Les-Moulineaux France. En cas de réclamation non résolue directement avec la Société Organisatrice, les participants peuvent s'adresser à la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>).

Nestlé France SAS 542 014 428 RCS Nanterre, Issy-Les-Moulineaux

® Reg. Trademark of Société des Produits Nestlé S.A.